Mission Permanente
du Royaume du Maroc

Genève

CONFIDENTIEL

البعثة الدائمة الدمكة المعربية جنيف

<sup>HB</sup> 383

Genève, le 11 février 2013

## Monsieur le Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération

Destinataire principal: Cabinet/MD/SG.

Copie : DG8/1.

Objet: Entretien de M. Christopher Ross au HCR.

J'ai l'honneur de vous communiquer, ci-après, les éléments d'information recueillis auprès de notre source au HCR, au sujet de l'entretien de M. Ross avec M. Mazin Abushanab, Responsable du Programme des CBM au HCR. M. Ross était accompagné de sa Collaboratrice mexicaine, Maria Solis, du DPA:

- M. Ross a souhaité un entretien informel avec le Haut Commissaire et son équipe.
- M. Guterres n'étant pas à Genève, MM. Athar Khan et Yacoub El Hillo, respectivement Chef de Cabinet du Haut Commissaire et Directeur du Mena, l'ont évité.
  - C'est finalement M. Mazin qui l'a rencontré Samedi, dans son hôtel.
  - M. Ross a voulu s'informer sur le déroulement du Séminaire de Faro, au Portugal.
- M. Mazin lui a répondu que le Séminaire s'est déroulé dans de très bonnes conditions, qu'il a été une réussite totale et que c'est la première fois que les Coordinations des parties ont été, avec leur accord, séparées des participants.
- M. Ross a posé un certain nombre de questions sur les précédents séminaires, ainsi que sur celui prévu en décembre prochain.
- D'après ma source, M. Ross aurait l'intention d'inclure ces éléments d'information dans son rapport au SG de l'ONU.
- M. Ross a exprimé le souhait de participer à la prochaine réunion d'évaluation des CBM, prévue en juillet prochain. M. Mazin lui a répondu par un double Niet :
  - \* le HCR ne souhaite pas que Ross aborde la question des CBM aborde avec les parties.
- \* certaines parties ne souhaitent pas sa présence aux CBM, du fait qu'elles ne relèvent pas de ses attributions.
- M. Ross a exprimé à M. Mazin le souhait de pouvoir gérer, lui-même, les CBM. Ce qui a grandement surpris ce dernier.
- M. Ross a demandé à M. Mazin s'il pouvait rencontrer les participants au Séminaire de Faro, afin de s'enquérir sur leur vision au sujet de la solution politique du différend du Sahara. La réponse qui lui a été donnée est que le HCR est responsable de leur participation au séminaire et non pas de leur rencontre avec qui que ce soit et qu'il devrait en débattre avec les parties.
- M. Ross a indiqué à son interlocuteur qu'il compte revenir à Genève, soit avant soit après le 15 mars, date de sa prochaine visite au Maroc.
- Lors de l'entretien, Mme Maria Solis, Collaboratrice de Ross, a déclaré à M. Mazin qu'elle compte répondre favorablement à l'offre de travailler au sein de la Minurso, à Laâyoune, qui lui a été faite par M. Alexander Ivanko, bras droit du Chef de la Minurso.

## Remarques:

- l'entretien de Ross avec M. Mazin confirme les appréhensions de cette Mission, que l'intéressé n'a pas changé. Son intérêt pour les CBM est persistant et sa jalousie pour sa réussite est patente. D'ou son ambition, désormais déclarée, de les intégrer dans son mandat.

- Cet entretien ainsi que celui avec Mme Pillay, confirment, également, que M. Ross n'a ni feuille de route, ni agenda, ni vision pour la poursuite de sa Mission.
- Il persiste dans ses manœuvres et compte, soit pousser les uns le HCDH pour la recommandation sur les droits de l'homme et le visite au Sahara-, soit s'approprier la réussite des autres le HCR pour les CBM- .
- M. Ross est apparu à son interlocuteur amoindri physiquement -il n'arrive même pas à mettre sa veste sans l'aide de sa collaboratrice-, buvant plusieurs verres d'alcool durant l'entretienet parfois, versant dans d'inhabituelles élucubrations telles que son souhait d'intégrer les CBM dans son mandat ou son pessimisme sur le conflit, en déclarant que "le problème du Sahara ne sera pas réglé avant vingt ans voire plus".
- l'affectation projetée de Maria Solis, au Bureau de la Minurso à Laâyoune, alors qu'elle dépend au DPA, serait porteuse de danger pour le Maroc. Elle sera l'œil de Ross au Sahara et la source d'informations anti-marocaines pour le DPA. D'ou l'impératif pour le Maroc de s'y opposer.

Très haute considération

L'Ambassadeur, Représentant Permanent

Omar HILALE